

Académie de POITIERS
COLLEGE FONTBRUANT
15 rue du Collège
17250 SAINT-PORCHAIRE
ce.0170055t@ac-poitiers.fr
Tél. : 05.46.95.60.47
Fax : 05.46.95.60.17

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration
Date : Vendredi 17 Mars 2017

Année scolaire : 2016-2017
Numéro de séance : ④
Date de transmission de la convocation aux membres : 06/03/2017
1^{ère} convocation (oui/~~non~~) : 06/03/2017
2^{ème} convocation (~~oui~~/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M. CATROU Rémy
Secrétaire de séance : COCU Samuel
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Ordre du jour

I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

1.1 – Demande d'un poste d'Adjoint au Chef d'Etablissement

II – VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

2.1 – Compte Financier 2016

2.2 – Voyages

III – QUESTIONS DIVERSES

A déposer au Secrétariat 48 heures avant la date du conseil

Annexes [nombre – titre] : **Annexe 1 : demande d'un poste d'Adjoint**

PRESENCE au CONSEIL

Séance du Vendredi 17 MARS 2017

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[α]	A[α]	E[α]	Nom - Prénom	P[α]	A(*)	E[α]
ADMINISTRATI ON	Chef d'établissement	CATROU Rémy	x						
	Gestionnaire	DECROUY Brigitte	x						
	C.P.E.	BOLAFFI Isabelle	x						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DOUBLET Michel SEGUIN Brigitte	x		x				
	Groupement de communes								
	Commune siège	GUILBAUD Christiane			x				
	Commune siège	GRENON Jean-Claude	x						
PERSONNALITE QUALIFIEE									
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BONNEUIL Laurent			x	RICHAUDEAU M.F.	x		
		COCU Samuel	x						
		AMARAL Hélène	x						
		DEBORDE Gaëlle			x	GUILLON Dylan	x		
		LEGRAND Nathalie	x						
		RIFFAUD Mylène	x						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DELANNOY Geneviève			x				
		TOURET Angélique			x				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	FAURE Yannick	x						
		VAROQUI Claudine			x	MESLIN Emmanuel	x		
		DERQUENNE Aurélie	x						
		CUSSAC Géraldine			x	GATEAU Carinne	x		
		RAIMBERT Cathy	x						
		FAYNET Hélène	x						
	Elèves	CARVALHO Théo	x						
		GANNE Erwan			x	ROMAIN Jolly	x		

[α] P : 19 Présents - A : Absent - E 9 Excusés (dont 5 Rpt)

Compte-rendu des débats

A 18h 00, le quorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre la séance du Conseil d'Administration en remerciant tous les membres ayant répondu à la convocation du 06/03/17.

Le Procès Verbal du Lundi 23 Janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

I- VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

1.1 Demande d'un poste d'Adjoint au Chef d'Etablissement

M. Catrou rappelle que la presse locale a annoncé la dotation d'un poste de Personnel de Direction Adjoint pour 2 collèges du département (St Agnant et La Jarrie) et lit le courrier qu'il compte envoyer à Mme la Rectrice,

M Catrou ajoute qu'il s'est entretenu avec M. Michelin, IA IPR Vie Scolaire à qui il a transmis la demande et qui se dit prêt à la soutenir.

L'évolution des effectifs a été conforme à ce qui a été prévu, M Catrou et Mme Decrouy vont donc relancer le dossier d'extension du collège.

II- VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

2.1 Compte Financier 2016

Mme Decrouy présente et commente le diaporama du bilan financier 2016.

Mme Richaudeau précise qu'il est de plus en plus difficile de faire des actions pour diminuer le coût des voyages.

Des économies ont été réalisées par Mme Decrouy : renégociation des contrats de gaz, changement des éclairages par des lampes LED...

M. Belvèze, Intendant du Lycée B. Palissy précise que les bourses des lycéens sont de plus en plus conséquentes et qu'il faut être vigilant pendant la campagne de demande ; il existe pour les parents un simulateur en ligne.

M. Catrou précise que Mme Vinet, secrétaire de l'établissement transmet consciencieusement l'information aux familles tous les ans et note les réponses, même négatives.

Compte-rendu des débats

Présentation du compte financier 2016 :

M. Belvèze, Agent Comptable, présente et commente son diaporama

Les résultats de l'exercice sont : - Dépenses : 446 404, 60 €

- Recettes : 456 705,75 €

Il en ressort un résultat positif de +10 301,15€

Les économies de fonctionnement ont été réalisées pour pouvoir réinjecter l'excédent dans les fonds de roulement.

M. Belvèze conseille un suivi rigoureux du coût de la viabilisation afin d'avertir la collectivité de rattachement au plus vite possible en cas d'augmentation et obtenir des subventions complémentaires.

M. Catrou demande quel est le nombre de jours de fonctionnement sur les fonds de roulement :

M. Belvèze répond que 30 jours est un nombre idéal et que le collège est actuellement à 24 jours.

M. Catrou précise que la dépense allouée pour le CDI est de 6€ par élève et qu'il souhaite 8€ par élève. Les économies réalisées vont pouvoir servir à agir sur des dépenses à usage pédagogique.

M Catrou remercie M. Belvèze pour le travail et les conseils ainsi que Mme Decrouy pour un bel établissement bien entretenu.

Votes :

- **Adoption du compte financier 2016 sans réserve.**

RESULTAT DU VOTE : 19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

- **Affectation du résultat 10301,15€ sur les fonds de réserve :**

- **Service Général 8 856,16 €**

- **Service Restauration 1 444,99 €**

RESULTAT DU VOTE : 19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Mme Decrouy précise que les réserves allouées au service restauration resteront faibles car elle ne cherche pas à faire de bénéfice, mais plutôt à améliorer les menus par des actions.

Compte-rendu des débats

2.2 Voyages

Mme Decrouy présente un avenant pour le voyage en Angleterre : ajout d'un repas à payer en plus à 10€, donc le coût du voyage passe de 372,90€ à 382,90€

Vote :

L'avenant pour le voyage en Angleterre est adopté à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

M. Catrou annonce l'annulation du voyage en Espagne car il n'y a eu que 50 % de réponses favorables. Il déplore que les élèves choisissent de ne pas partir.

III – QUESTIONS DIVERSES

M. Catrou informe les membres du CA que les toilettes ne fonctionnent pas car elles ne sont toujours pas reliées au réseau des eaux usées, pourtant tout proche.

Mme Decrouy explique que dans le projet initial, les toilettes devaient être reliées à une fosse sceptique sous dimensionnée et qu'il aurait fallu procéder à la vidange des eaux-vannes plusieurs fois par semaine pour un coût de plusieurs milliers d'euros ce qui n'était pas viable.

Autre informations : il y aura réunion du CESC le lundi 3/04/2017 sur le thème du harcèlement et de l'absentéisme.

Une réflexion et des actions seront proposées autour de 3 thèmes :

- lutte contre le harcèlement
- les réseaux sociaux
- coéducation avec les familles.

Les représentants des parents d'élèves font part aux membres du CA des faits suivants :

- Problème avec les bus qui est transmis à Mme Seguin, représentante du Conseil Départemental au CA : des problèmes de discipline, des demandes d'arrêt au lieu dit « les tonnelles » et s'il est possible de faire des changements de bus occasionnels.

M. Faure évoque le fait que les élèves de sixième se font bousculer par les plus grands.

Compte-rendu des débats

M. Faure demande si le lavage des mains est possible. Réponse de M. Catrou et Mme Bolaffi : il est possible.

M. Faure pose la question :

- pourquoi les enfants ne mangent-ils pas tous la même chose à la cantine ? Il nous informe que cette question revient souvent et qu'il serait bien de faire une information aux familles pour expliquer tous les ans.

Réponse de Mme Decrouy : pour lutter contre le gaspillage, le trop cuisiné du repas précédent est servi le lendemain et qu'il y a tous les jours plusieurs choix.

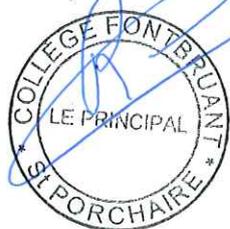
M. Catrou précise que certains enfants ne mangent pas du tout, malgré les appels et discussions des surveillants.

M. Faure évoque le fait qu'il faudrait plus d'harmonisation des professeurs sur PRONOTE pour les réponses aux messages et aux mails.

Mme Bolaffi précise que pour les messages pronote à l'administration de l'établissement, il faut envoyer un message au compte « superviseur ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h 30.

Le Principal,
Rémy Catrou



Le Secrétaire de Séance,
Samuel Cocu

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "S. Cocu".



Eco-Ecole
Collège Fontbruant
St Porchaire

à Mme la Rectrice de
l'académie de Poitiers.

s/c de M. Le Directeur Académique
Directeur des Services Départementaux de
l'Education Nationale.

Madame,

Je me permets de porter à votre connaissance les éléments propres à apprécier les évolutions à venir du collège Fontbruant, collège rural faisant partie du réseau ECLORE du lycée Bellevue (Saintes)

Le collège a connu en 2014 une extension de ses espaces d'enseignement pour pouvoir accueillir l'ensemble du public scolaire. A la rentrée 2014, une ULIS était implantée au collège afin de satisfaire les besoins de scolarisation des élèves relevant de ce dispositif.

Durant les deux années écoulées, les effectifs de l'établissement ont fluctué et ont même parfois dépassé les 500 élèves. Le Conseil départemental, de son côté, a évalué que la population scolaire de l'établissement allait connaître un accroissement régulier jusqu'à atteindre 630 élèves en 2022.

Les prévisions d'effectifs à la rentrée 2017, établis après échange avec les services du Rectorat, sont à 510 élèves répartis en 20 divisions (6 divisions en cycle 3 et 14 divisions en cycle 4) et 1 dispositif ULIS

M. Bordignon, IEN ASH de Charente Maritime, m'a sollicité sur la possibilité d'accueillir une 2^{ème} ULIS afin d'assurer la continuité au collège de la scolarité des élèves actuellement à l'ULIS de l'école de Saint Porchaire. La structure pourrait alors comprendre 20 divisions et 2 dispositifs ULIS.

Comme vous le savez, les deux années de préparation et de mise en œuvre de la réforme du collège ont mobilisé l'ensemble des personnels, dont notamment pour ce qui leur revenait, les chefs d'établissement.

La gestion de la mise en œuvre des consignes de sécurité est survenue dans le même calendrier ; elle reste d'actualité et requiert une attention toute particulière tant dans le suivi des travaux de mise en conformité que dans la préparation des exercices prescrits, préparation qui inclut information aux personnels, aux élèves, aux parents ainsi que contacts plus fréquents avec les partenaires locaux en charge de sécurité civile (gendarmerie ; pompiers ; élus).

Avec la structure actuelle, il devient déjà difficile d'assurer seul l'ensemble des tâches relevant de la responsabilité du chef d'établissement. En effet, la préservation du climat scolaire et la gestion du quotidien mobilisent temps et énergie. L'année en cours et ses évènements quasi

quotidiens incitent à renforcer un certain nombre de nos actions, en particulier à accorder plus de temps à la gestion des conflits ainsi qu'aux familles.

En effet, outre les rencontres régulières pour traiter de la scolarité des élèves, l'établissement est sollicité pour la gestion de ce qui relève des phénomènes croissants d'absentéisme et de harcèlement. Cette gestion nécessite du temps, avec les élèves et les familles, avec les différents services de l'établissement, avec les services extérieurs partenaires et demande parfois à être deux pour entendre et traiter de situations parfois délicates.

Les réunions régulières du Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire attestent du nombre important de situations à gérer ; de même les conseils de classe font état de situations individuelles nombreuses méritant attention et traitement par les différents services du collège (augmentation du nombre de réunions des Equipes et Commissions éducatives).

Je n'ometts pas de signaler la judiciarisation nouvelle d'un certain nombre de situations, entraînant par là-même le nécessaire temps de rencontre avec les autorités en charge des affaires.

De cette situation d'ensemble, découle la difficulté à assurer, pour le Chef d'Etablissement, les missions de pilote pédagogique, de responsable de la vision stratégique et de la définition des priorités, missions qui sont altérées par le manque de temps et de disponibilité.

Labellisé éco-école, le collège Fontbruant est un bel établissement dont les résultats doivent être améliorés ; l'équipe pédagogique est stable et aussi très engagée dans les changements en cours. Les différentes instances (CESC, GPDS, ESS, Equipes et Commissions Educatives) fonctionnent bien. Le service de Vie Scolaire, au premier rang dans les relations avec les élèves et les familles, est soumis à des demandes de plus en plus difficiles à satisfaire et se retrouve souvent en tension. Il faut noter que la CPE titulaire est en CLD et que Mme Bolaffi (CPE TZR) n'est reconduite sur cette suppléance qu'après la rentrée et interventions appuyées.

Mme Decrouy, gestionnaire, s'attache avec les personnels sous son autorité à entretenir cet outil, propre, attirant et respecté, au service de la réussite des élèves. L'image de l'établissement semble peu à peu se modifier, la participation aux réseaux et la coopération avec les partenaires institutionnels locaux y contribuant grandement.

Les personnels enseignants élus au Conseil d'Administration ont, à de nombreuses reprises, demandé une équipe de direction complétée, adaptée aux évolutions démographiques et pédagogiques en cours. Les deux années passées et l'année à venir confirment le besoin d'une équipe de direction totalement opérationnelle à même de couvrir l'ensemble des tâches, missions et responsabilités afférentes.

C'est pourquoi, Mme la Rectrice, je me permets de demander l'affectation d'un personnel de direction adjoint pour ce collège qui est dans une dynamique d'augmentation avérée de ses effectifs et des contraintes en découlant.

Vous remerciant d'avance de l'examen bienveillant que vous voudrez bien accorder à ma demande, je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations respectueuses et dévouées.

Saint Porchaire, le 17 mars 2007

Rémy CATROU, Principal

